

injections de morphine). Dubrueil et Onimus ont obtenu le même résultat; mais, ici encore, le chloral⁽¹⁾ n'intervenait pas seul: à son action s'ajoutait celle des courants continus. D'un autre côté, Guyon, Léon Lefort, ont publié des succès; mais la lecture de ces observations ne permet pas de considérer le chloral comme ayant été complètement inactif, et il faut en appeler à de nouvelles expériences. Les essais d'injection de chloral dans les veines, tentés par Oré (de Bordeaux), ont soulevé des récriminations violentes. Je les crois fondées en ce qui concerne l'idée de substituer ces injections aux inhalations de chloroforme pour obtenir l'anesthésie chirurgicale; mais cette tentative hardie sera justifiée si, l'innocuité de cette pratique étant établie (et elle paraît l'être aujourd'hui), les cas de guérison de tétanos vont se multipliant sous son influence⁽²⁾.

V. *Chloroforme*. — Le chloroforme peut être donné par la bouche, pour combattre les convulsions et les contractures; mais on l'emploie le plus souvent en inhalations. Simonin (de Nancy) a publié une observation très-intéressante d'un cas de tétanos traumatique guéri par le séjour prolongé du malade dans une atmosphère imprégnée de vapeurs de chloroforme⁽³⁾. Léon Labbé, ayant vu un tétanique qu'il soumettait aux inhalations de chloroforme succomber rapidement, a saisi la Société de chirurgie de la question de l'opportunité de ce moyen dans le tétanos. La conclusion de la discussion ouverte à ce sujet fut que le chloroforme ne devait être employé que quand le tétanos ne dépassait pas le simple trismus. Je crois que cette proposition n'est pas inattaquable, et j'estime que, sous la double condition de se servir d'un procédé correct de chloroformisation⁽⁴⁾ et de

⁽¹⁾ 179. Le chloral, dans ce cas, doit être donné à doses assez élevées: 3, 4, 5 gram. par jour.

Dans le cas cité par Dubrueil, on a poussé la dose jusqu'à 16 gram. par jour.

⁽²⁾ 180. Il faut, pour éviter la coagulation du sang, n'employer que des solutions étendues. Celles qui sont au 1/3, au 5°, sont trop concentrées. On doit ne se servir que de solutions au 10°. Oré recommande de pénétrer dans la veine par ponction, sans la dénuder, et de pousser très-progressivement l'injection, en s'arrêtant de temps en temps. On injecte ainsi de 2 à 4 gram. d'hydrate de chloral.

⁽³⁾ 181. On versait du chloroforme sur une serviette qui recouvrait la poitrine du malade. La dose consommée variait de 400 à 1,400 gram. par jour. On continua ce moyen pendant vingt-deux jours.

⁽⁴⁾ 182. Le procédé dit *du mouchoir* ou *de la serviette* ne m'inspire aucune confiance. Le cornet à chloroforme est employé dans la marine, où

n'employer ce moyen que dans l'intervalle des accès, on peut s'en servir avec avantage.

J'ai tiré, dans un cas, un parti très-heureux de la chloroformisation répétée, chez une jeune fille atteinte d'une contracture hystérique des extrémités inférieures, qui persistait depuis cinq mois et avait résisté à tous les moyens que je lui avais opposés. Craignant que cette longue persistance de l'immobilité des genoux n'amènât une double ankylose, j'eus la pensée de chloroformiser la malade. Après des accidents assez émouvants, ressemblant à ceux du phréno-glottisme, la chloroformisation se passa régulièrement; dès qu'elle fut complète, les muscles contracturés se relâchèrent et l'on put faire mouvoir les jointures. Au réveil, la contracture reparut. Le chloroforme ainsi employé de temps en temps prévint l'ankylose et permit d'attendre la fin de cette singulière contracture, qui dura près de deux ans. (Fonssagrives, *de l'Emploi du chloroforme en inhalations, comme moyen de prévenir l'ankylose des genoux dans un cas de contracture hystérique des membres inférieurs ayant duré près de deux ans*, in *Bullet. de thérap.*, 1860, tom. LVIII, p. 362.)

Les inhalations de chloroforme, conseillées d'abord par Simpson, ont, dans l'éclampsie puerpérale non congestive, une efficacité attestée déjà par un grand nombre de succès enregistrés par Paul Dubois, Piedagnel, Fremisseau, Debout, etc. Il importe seulement, dans ce cas, de recourir à la chloroformisation *modérée et prolongée*. 2 ou 3 gram. de chloroforme sont versés sur le diaphragme de flanelle du cornet, et on interrompt l'inhalation, sauf à la reprendre, aussitôt que l'accès tend à cesser. Dans un cas très-curieux, recueilli à la Maternité en 1857, on put consommer chez la même femme, et par des inhalations successives, la dose énorme de 220 gram. de chloroforme. Les contre-indications de l'emploi de cet agent et les règles de son administration ne s'écartent en rien ici de ce qui est admis en anesthésie chirurgicale. Quand on ne croit pas pouvoir employer les inhalations, on peut les remplacer par des potions chloroformées ou par des lavements contenant de 2 à 4 gram. de chloroforme. Cependant je crois qu'il serait dangereux de généraliser cette pratique. L'éclampsie puerpérale a des formes très-diverses et qui ne sauraient toutes indiquer le même moyen. Un gynécologiste

jamais un accident n'a été constaté. Ce petit appareil, dit *cornet Raynaud*, d'une disposition très-simple et très-ingénieuse porte, un diaphragme de molleton, sur lequel le chloroforme est répandu. La petite ouverture du cône laisse largement entrer l'air, de sorte que l'action du chloroforme est très-ménagée.

éminent, Matthews Duncan, a formulé à ce propos les conclusions suivantes, auxquelles les esprits sages ne peuvent manquer de se rallier: « Souvent le chloroforme semble diminuer la violence des accès et avoir une action favorable. Quelquefois on ne saurait lui attribuer une influence quelconque, la maladie marchant imperturbablement comme avant son emploi. Quelquefois enfin le chloroforme est nuisible, et les accidents s'accroissent manifestement sous son influence. Je n'y ai recours qu'en tâtonnant et avec beaucoup de prudence dans les cas où la cyanose indique l'imperfection de l'hématose, car il est logique de penser qu'un sang ainsi asphyxié s'accommoderait mal de ces inhalations. » (*The Practitioner*, 1875, vol. XIV, p. 250.)

L'éclampsie infantile a été traitée avec succès au moyen des inhalations de chloroforme par Simpson (d'Edimbourg): il s'agissait d'un enfant de treize jours. Pendant deux semaines entières, on avait lutté contre l'éclampsie sans aucun succès; les inhalations de chloroforme amenèrent une guérison inespérée⁽¹⁾. (*Monthly Journal*, January 1852.) C'est certainement un moyen à essayer à l'occasion. Ch. West a porté sur sa valeur le jugement suivant: « J'en ai fait l'essai sur une grande échelle, et dans beaucoup de cas avec avantage. Dans les cas où l'émission sanguine n'est pas praticable, où les convulsions ne sont pas manifestement dues à une maladie organique du cerveau, en même temps qu'elles sont d'un caractère très-violent et se reproduisent avec une grande fréquence, les inhalations de chloroforme les arrêtent quelquefois complètement. Il est également utile dans les attaques d'une nature plus chronique, dans lesquelles, bien que les convulsions soient moins violentes, l'irritabilité du système nerveux est cependant extrême, et où tout changement de position, toute tentative de déglutition, sont suivis d'une menace d'attaque ou de véritables convulsions. Malgré son utilité, il n'est pas cependant d'un emploi facile, attendu que, pour cela, il est nécessaire d'avoir constamment dans la maison une personne capable de l'administrer: si l'on confie ce soin aux parents ou à une garde, la crainte des premiers et le manque d'intelligence de la dernière en rendent l'emploi purement nominal; même très-habilement administré, le remède perd bientôt de son efficacité, si le retour des convulsions en rend l'administration nécessaire

⁽¹⁾ 183. Simpson employa, dans ce cas, la méthode des inhalations modérées et prolongées; dès que les convulsions éclamptiques reparaissaient, on versait quelques gouttes de chloroforme sur un mouchoir, que l'on approchait de la bouche du petit malade. On consumma de cette façon 10 onces anglaises (283 grammes) de chloroforme.

à très-courts intervalles. Dans ces conditions, le narcotisme n'est que très-partiel et les attaques reparaissent sans qu'il les modifie en aucune façon, résultat que j'ai aussi constaté dans les convulsions puerpérales. Je n'ai jamais vu aucun mal résulter de son emploi, mais son action utile paraît habituellement être plus fugace que celle d'aucun autre sédatif. » (Ch. West, *Leçons sur les maladies des enfants*, trad. Archambault. Paris, 1875, p. 245.)

Marotte a réussi par ce moyen à conjurer, chez un enfant de onze mois, les accidents très-menaçants d'une éclampsie compliquée de spasme de la glotte. (*Bullet. de thérap.*, 1855, t. XLVIII, p. 339.)

VI. *Nitrite d'amyle*. — Le nitrite d'amyle peut aussi être employé en inhalations. Lauder Brunton l'a essayé contre l'angine de poitrine, qui ne paraît être autre chose qu'une contracture du cœur, et le regrettable Anstie y a eu également recours dans le même cas. Le premier de ces deux observateurs a constaté que, pendant les attaques d'angine de poitrine, l'expansion artérielle diminue et la tension augmente, et il croit que l'inhalation du nitrite d'amyle a pour effet de relâcher les parois du cœur. Anstie a constaté que, chez son malade, la seule action d'odoriser du nitrite d'amyle suffisait pour amener un soulagement manifeste (*Medical Times*, March 1870, et *Bullet. de thérap.*, tom. LXXVIII, 1870, p. 479.) Ces faits sont intéressants et ne doivent pas être oubliés⁽¹⁾.

Un fait récent, arrivé à ma connaissance, est complètement en faveur de cette utilité du nitrite d'amyle. Chez une malade qui était atteinte d'une angine de poitrine entée sur une lésion du cœur arrivée à la période asystolique, l'inhalation répétée de cette substance a rendu l'agonie singulièrement moins douloureuse.

Bourneville a publié, en 1876, dans la *Gazette médicale de Paris*, les résultats de 27 observations d'emploi du nitrite d'amyle en inspirations contre l'épilepsie et l'hystéro-épilepsie; deux maladies que, pour le dire en passant, il est indispensable de ne pas confondre quand il s'agit d'expérimenter un médicament. Faisant inhaler ce liquide pendant la durée des accès convulsifs, il a remarqué qu'il en provoquait la résolution sans accident aucun, mais qu'après l'usage du nitrite d'amyle il y

⁽¹⁾ 184. Le nitrite d'amyle s'emploie en inhalations, à la dose de 4 à 10 gouttes. On peut se servir, pour le faire inhaler, du cornet ordinaire à chloroforme.